



COMMUNIQUÉ

AUGUST & DEBOUZY SUR L'ACQUISITION DU GROUPE FRANÇAIS DE BIOLOGIE MÉDICALE BIOMNIS



Private Equity Droit public et commande publique Droit de l'environnement IT et données personnelles
Droit fiscal ANNULÉ - Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux
Private Clients Immobilier et Construction Corporate - M&A | 19/10/15 | Vincent Brenot Benjamin van
Gaver Julien Wagmann Elie Bétard Alexandra Berg-Moussa

SCIENCES DE LA VIE & SANTÉ

La réalisation de la transaction est intervenue le mercredi 14 octobre 2015 suite à la décision positive de l'Autorité de la Concurrence rendue le 7 octobre 2015.

L'entrée en négociation exclusive avait été annoncée le 22 juin dernier et la transaction conclue le 31 août sous réserve des conditions habituelles incluant l'accord des autorités réglementaires et l'information-consultation des instances représentatives du personnel.

Le montant de la transaction s'élève à un prix d'environ 220 millions d'euros.

Avec un effectif de 20.000 personnes et un réseau de plus de 200 laboratoires répartis dans 38 pays, Eurofins Scientific, société cotée à la bourse de Paris (EUFI.PA), est le leader mondial sur les marchés de l'analyse des produits agroalimentaires, pharmaceutiques et de l'environnement. Il figure également parmi les premiers prestataires mondiaux dans les activités de Laboratoire Central, de pharmacologie prédictive, de services génomiques et d'agrosiences.

Biomnis, un des principaux laboratoires indépendants de services de diagnostic clinique spécialisé en France et en Irlande, emploie environ 1.200 personnes et bénéficie de correspondants dans plus de 40 pays. Il a généré un chiffre d'affaires de plus de 220 millions d'euros en 2014, dont les trois quarts dans le domaine de la biologie spécialisée. L'acquisition de Biomnis conforte l'offre d'Eurofins Scientific dans le domaine des services génomiques et pharmaceutiques. Elle permet également de consolider sa présence croissante dans le secteur des tests de diagnostic spécialisés.

August & Debouzy conseillait Financière Bio Alfras avec Xavier Rohmer (Associé Private Equity et Tax) et Julien Wagmann (Associé Private Equity) qui étaient accompagnés de Maria Queffelec (Avocat Senior), Pierre Antoine Degrolard (Avocat), Laura Favier (Avocat) pour les aspects corporate ; Hélène Delurier (Counsel), Clara Ferrari (Avocat Senior), Elie Betard (Avocat) pour les aspects tax ; Renaud Christol (Counsel) pour les aspects concurrence. L'équipe était également composée de Benjamin van Gaver (Associé) et Valérie Munoz-Pons (Counsel) – contentieux ; Vincent Brenot (Associé) et Vincent Broustail (Avocat) - public réglementaire ; Alexandra Berg-Moussa (Counsel) et Coralie Vaissière (Avocat) pour les aspects IP/IT et Alexandra Cohen-Jonathan (Associée) et Julien Wlodarczyk (Avocat) pour les aspects assurance et immobilier.
